



« Résultats et financements » – Les opérations de la BEI à l'extérieur de l'UE



La Banque européenne d'investissement (BEI) est la banque de l'Union européenne. Elle appuie les objectifs prioritaires de l'UE dans quelque 160 pays partenaires en appliquant les politiques et les normes européennes aux projets financés. La BEI, dont les actionnaires sont les 28 États membres, fournit un appui financier et une assistance technique pour des projets solides qui stimulent la croissance et l'emploi et contribue ainsi à éradiquer la pauvreté. Elle utilise les connaissances et l'expérience acquises lors de ses opérations en Europe au profit de ces pays partenaires.

Promotion d'une croissance durable au-delà des frontières de l'UE



La BEI accorde des prêts à l'extérieur de l'UE en vertu d'un mandat conféré par la Commission européenne, le Parlement et le Conseil pour une période de sept ans. Il est assorti d'une garantie de l'UE qui permet à la Banque de prêter jusqu'à 25 voire 30 fois le montant provisionné ; cet effet multiplicateur considérable contribue directement à la politique européenne d'action extérieure et de développement. Tous les projets sont instruits quant à leur viabilité économique et technique et à leur conformité avec des normes environnementales et sociales élevées et ils sont approuvés par les 28 États membres de l'UE et la Commission européenne.

Pour suivre de manière plus systématique les résultats et l'impact sur le développement des projets qu'elle finance, la Banque a lancé, en 2012, le **cadre de mesure des résultats (REM)**. Le premier rapport relatif à l'impact escompté des opérations de la Banque en dehors de l'UE a été publié en 2013.

Avec le soutien de la garantie qu'accorde l'UE au titre du mandat de prêt extérieur, la BEI finance des projets dans les pays en phase de préadhésion, dans les pays voisins du Sud (FEMIP), dans les pays voisins de l'Est et d'Asie centrale, ainsi qu'en Asie et en Amérique latine.

Dans les pays d'Afrique, Caraïbes et du Pacifique (ACP) la Banque réalise ses opérations dans le cadre de l'accord de Cotonou, avec des fonds et des garanties fournis par les États membres de l'UE. Enfin, elle dispose également de « mécanismes » spécifiques transrégionaux qui lui permettent d'accorder des prêts à ses propres risques. Les projets réalisés en dehors de l'UE représentent environ 10 % (7,4 milliards d'EUR en 2012) du volume total des prêts de la BEI.

Les objectifs stratégiques de la BEI en dehors de l'UE

- **Développement du secteur privé local** : la constitution d'un secteur privé dynamique est capitale pour mettre en place une croissance plus inclusive. Toutefois, le succès d'une telle démarche dépend de la capacité des créateurs d'entreprises à obtenir les financements nécessaires à la mise en œuvre de plans d'activité solides. Favoriser l'accès aux financements pour les petites et microentreprises fait partie intégrante de l'action de la Banque à l'appui de la croissance et de la création d'emplois dans les pays voisins et les pays partenaires.
- **Développement des infrastructures sociales et économiques** : pour atteindre leur plein potentiel de croissance, les pays doivent disposer d'infrastructures de qualité, qu'il s'agisse d'équipements économiques, tels que des routes et des centrales électriques, ou de dispositifs sociaux, tels que l'accès à la santé, à l'éducation et au logement. Les prêts à long terme de la BEI et son savoir-faire en la matière sont essentiels car ils soutiennent non seulement le déploiement d'infrastructures nationales, mais ils favorisent également la liaison entre les infrastructures régionales et intrarégionales.
- **Atténuation des changements climatiques et adaptation à leurs effets** : pour que la croissance économique soit durable, il faut limiter les répercussions négatives sur notre environnement ou notre climat. 90 % des émissions de dioxyde de carbone sont produites en dehors de l'UE et ont des effets nuisibles dans le monde entier. En investissant dans

des technologies durables sur le plan de l'environnement, tant au sein de l'Union européenne qu'à l'extérieur, la BEI contribue à préserver notre environnement commun pour le bien de tous.

Additionnalité des opérations de la BEI

La BEI propose des conditions de financement que le marché ne peut offrir seul, tout en soutenant la préparation et la mise en œuvre de projets. Cette différence entre la contribution de la Banque et les solutions du marché représente l'additionnalité.

Les opérations de prêt constituent, de loin, la principale activité de la BEI, mais son rôle ne s'arrête pas là. Elle met également en œuvre ses capacités de panachage, par exemple en combinant des prêts BEI et des aides non remboursables de l'UE, et de conseil. La durée des prêts BEI est plus longue que celle généralement disponible pour le financement de projets, ce qui permet de réduire l'écart entre la durée de vie des actifs financés et la durée du prêt. La Banque peut également aider ses clients à atténuer le risque de change en proposant un financement en monnaie locale.

La contribution de la BEI se distingue des solutions du marché dans trois grands domaines :

- **des ressources adaptées aux exigences du projet** : cinq indicateurs sont utilisés à cet effet : l'extension de la durée généralement appliquée, la correspondance avec la durée de vie des actifs financés, le financement en monnaie locale, la composante d'aide non remboursable et le caractère innovant des produits ;
- **la contribution technique** : non seulement la BEI procure des financements, mais elle contribue aussi fréquemment à améliorer les caractéristiques du projet sur le plan économique, social, environnemental, du développement ou de la gouvernance d'entreprise.
- **les normes et la mobilisation de ressources** : la présence de la BEI dans une transaction augmente la valeur de cette dernière par un effet d'image, par l'application de normes élevées ou par la mobilisation d'autres ressources financières.

Soutien aux PME

Appui aux petites entreprises en Ouganda

Une ligne de crédit de 40 millions d'EUR pour le financement d'entreprises privées (PEFF II) a permis à six banques ougandaises de rétrocéder des fonds à des petites et moyennes entreprises. Ces banques ont pu proposer des prêts de longue durée (jusqu'à 10 ans), ce qui aurait été impossible autrement. Puisque la BEI assume le risque de change, les prêts peuvent être libellés en shillings ougandais tout en portant des taux d'intérêt abordables.

Fabian Kasi, le directeur général de Centenary Rural Development Bank PEFF, confirme l'importance de cette ligne de crédit pour la création d'emplois en Ouganda : « Les PME sont au cœur du développement économique de ce pays. Ces lignes de crédit ont contribué à soutenir plusieurs entreprises, comme une maison d'hôtes près du lac Victoria qui a employé 20 personnes pendant la phase de construction et qui a créé 15 emplois nouveaux depuis son ouverture. »



Opérations de la BEI en dehors de l'UE :

résultats pour 2012

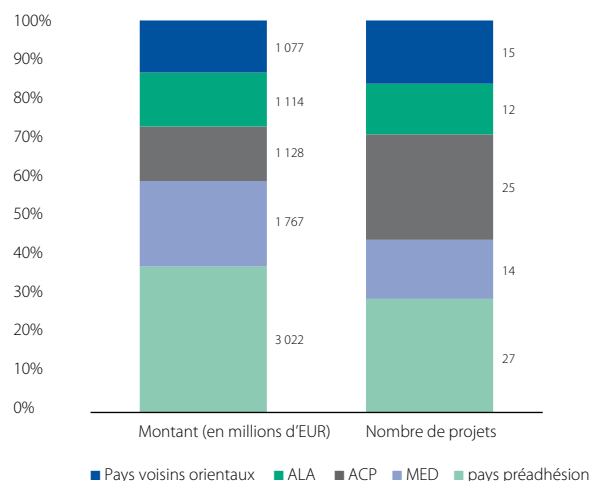


Le cadre de mesure des résultats (REM) améliore l'évaluation ex ante des résultats des projets et renforce la capacité de la Banque à suivre les résultats effectivement obtenus et à en rendre compte. Il permet d'évaluer les résultats tout au long du cycle du projet. Des indicateurs assortis de scénarios de base et d'objectifs sont fixés au moment de l'instruction et analysés une fois le projet finalisé et une nouvelle fois trois ans plus tard. Les projets sont évalués selon trois piliers :

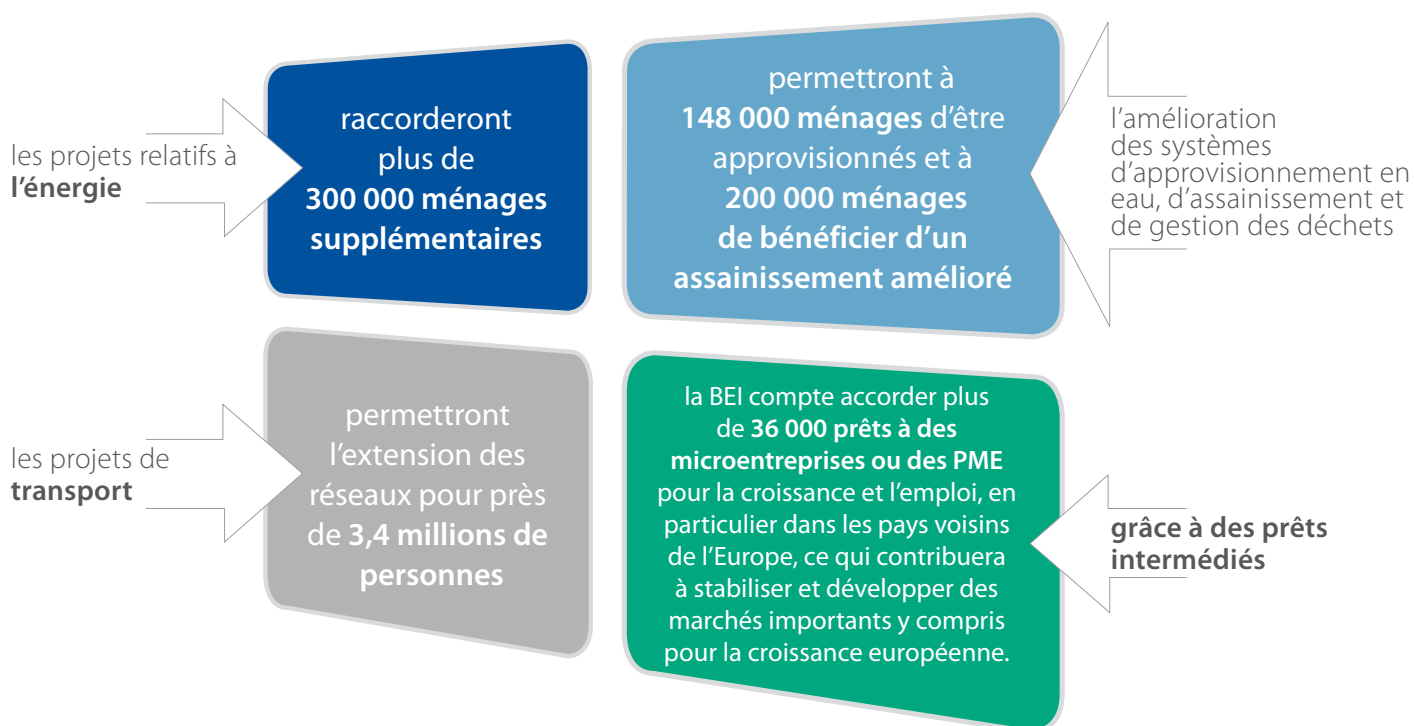
Premier pilier	Contribution attendue aux objectifs de financement.
Deuxième pilier	Qualité et solidité de l'opération, sur la base des résultats escomptés.
Troisième pilier	Valeur ajoutée financière et non financière attendue.

En 2012, la BEI a approuvé 90 opérations de prêt à l'extérieur de l'UE pour un total de 8,1 milliards d'EUR. Ensemble, le secteur des infrastructures (pour l'essentiel liées à l'énergie et aux transports) et le soutien aux entreprises de petite dimension (microentreprises et PME) ont bénéficié de 81 % de ces prêts.

Approbations dans la région (montants et nombre)



Les opérations approuvées en 2012 ont reçu des notes pour l'essentiel bonnes ou excellentes. Surtout, elles devraient produire des résultats concrets non négligeables qui contribueront à améliorer le niveau de vie des populations concernées.



Les projets que la BEI finance contribuent à créer un grand nombre d'emplois permanents et temporaires. L'application de normes environnementales et sociales favorise la création d'emplois « décents », conformes aux critères du Bureau international du travail et associés à de meilleures conditions de vie.

- Sur les 90 opérations approuvées en 2012, 27 devraient contribuer à créer 9 000 emplois permanents et 45 devraient déboucher sur la création d'environ 300 000 emplois temporaires pendant la phase de construction.
- En outre, les 34 prêts intermédiés devraient contribuer à maintenir quelque 3,3 millions d'emplois existants dans des microentreprises et des PME.

Pour de meilleurs résultats pour l'UE et ses pays partenaires

La BEI entend utiliser le cadre de mesure des résultats pour renforcer encore la pertinence et la qualité de son portefeuille tout en continuant à contribuer à la politique extérieure et de développement de l'UE et à répondre aux besoins des pays partenaires dans lesquels elle intervient.



Pour de plus amples informations, veuillez lire le « Rapport sur les résultats des opérations de la BEI à l'extérieur de l'UE en 2012 » (www.bei.org/publications)

Énergies renouvelables

Déploiement à grande échelle de l'énergie éolienne au Cap-Vert

Un prêt de 30 millions d'EUR pour la construction d'un parc éolien a permis au Cap-Vert d'adopter une source fiable d'énergie non polluante. Le Cap-Vert dépendait de l'importation de combustibles fossiles onéreux et devait faire face à une pénurie croissante d'électricité. Aujourd'hui, environ 70 % de la population bénéficient d'une électricité plus économique, durable et renouvelable produite par des éoliennes et la part des énergies renouvelables dans la consommation nationale est passée de 2 à 25 %. Le coût de la production d'électricité a diminué de 16 % par an (1,6 million d'EUR par an) et la réduction des importations de mazout a permis d'économiser 10 millions d'EUR en frais de change. De plus, lorsque le parc éolien tournera à plein régime, les émissions de gaz à effet de serre diminueront de 67 400 tonnes par an.

La participation de la BEI a permis au promoteur d'obtenir le soutien d'autres IFI, ce qui a débouché sur le premier partenariat public-privé (PPP) d'Afrique subsaharienne. Pour Fabio Borba, le vice-président d'InfraCo, l'entreprise qui gère le parc éolien : « sa structure de PPP innovante servira d'exemple dans toute la région. »

Infrastructures



Mieux desservir les zones rurales et favoriser la croissance économique en Tunisie

Un prêt de 40 millions d'EUR a contribué à améliorer les infrastructures routières de la Tunisie dépassées par les encombrements provoqués par le trafic régional qui traverse Tunis et d'autres grandes villes du pays. La modernisation du réseau routier urbain a permis d'améliorer les conditions de circulation et de réduire le nombre d'accidents et de victimes de la route. De surcroît, la liaison avec le port principal de Tunis contribue à renforcer l'efficacité du commerce international et les contournements urbains ont amélioré les liens avec l'Algérie et la Libye voisines.

Selon le responsable de la direction générale des ponts et chaussées, sans l'intervention de la BEI, de nombreux projets de construction de routes auraient été reportés pendant des années. Outre la valeur ajoutée financière, la participation de la BEI a contribué à renforcer les critères environnementaux et sociaux en intégrant un processus de consultation publique dans la préparation du projet.



**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 43 79 - 1

☎ (+352) 43 77 04

www.bei.org